



Changement de notaire lors d'une succession

Par **rene stercoz**, le **22/01/2008** à **14:16**

Le notaire de mes parents est également le notaire de mon frère cadet. Ce dernier semble ne pas vouloir rapporter à sa juste valeur les biens immobiliers reçus en avance d'hoirie et est passablement magouilleur.

Je pense qu'il y a collusion entre mon frères et le notaire.

Puis je demander le désaisissement du notaire pour suspicion légitime?

Faut-il aller pour cela au TGI?